

René Tanner
Vy-d'Etra 46
2000 Neuchâtel

Mobile : 077 413 39 51
E-mail : rene.tanner@epost.ch

Ville de Neuchâtel
Conseil communal
Faubourg de l'Hôpital 2
2000 Neuchâtel

Neuchâtel, le 17 septembre 2026

**Assemblée citoyenne de Neuchâtel Est, résolution urgente :
Place du funiculaire, La Coudre**

Monsieur le Président du Conseil communal,
Mesdames les conseillères communales,

En vue de réaménager la place du funiculaire, la Ville de Neuchâtel a lancé une démarche participative en 2019, préalablement à la procédure des mandats d'étude parallèles. Les résultats ont été présentés à la population le 17 octobre 2020, au cours d'un événement public. Une brochure de 78 pages, disponible sur le site internet de la Ville, expose le processus en détail¹. À l'époque, les travaux devaient être réalisés en 2024.

Une première résolution urgente vous a été adressée le 23 septembre 2024 par l'assemblée citoyenne de Neuchâtel Est. Votre réponse du 25 novembre 2024 permettait d'espérer un début des travaux en 2026, « pour autant que la mise à l'enquête publique ne soit pas bloquée par des oppositions ». Les travaux promis en 2025 pour transformer les toilettes actuelles situées dans le bâtiment du funiculaire n'ont pas été réalisés et aucune demande de crédit n'a encore été soumise au Conseil général.

Compte tenu de ce qui précède, nous vous prions d'établir un nouveau calendrier et de vous y tenir. Il en va de la crédibilité de la Ville à l'égard de citoyennes et de citoyens qui se sont engagé-e-s en faveur du réaménagement de cette place, mais également de l'ensemble de la population.

Meilleures salutations,



René Tanner

¹ <https://www.neuchatelville.ch/participer/demarches-participatives/la-coudre-portes-rouges>